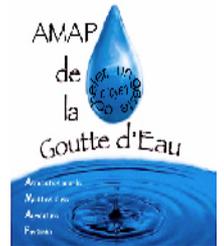


CONTRAT D'ENGAGEMENT De l'AMAP produits au lait de brebis

Mars - septembre 2011

Contrat en 3 exemplaires



L'association a pour objet, dans le respect de la charte des AMAP :

- de favoriser une agriculture paysanne et durable sous la forme d'un **partenariat solidaire** entre producteurs et consommateurs,
- de promouvoir des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables,
- de permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre.

Contractants

Producteurs :

Cécile BURET
La Violaie
49370 LA POUZEZE

Consom'acteur :

Nom :

Tél. :

Courriel :

Termes du contrat :

Il est proposé : des yaourts et des fromages affinés de brebis **produits selon le cahier des charges de l'Agriculture Biologique.** (N° de certification ECOCERT: 187102P)

Conditionnement : contenants en verre pour les yaourts, **pots visés par Cécile, qui doivent être rendus sans traces de colle ou de yaourt.**

Prix : Panier de 6 yaourts Nature à 5 €, paniers de fromages affinés à 6,50€,
Faisselle de 250g à 2,50€ (dont 0,21€ de conditionnement), faisselle de 400g à 3,50€ (conditionnement : 0,37€)

Conditions : **Il vous est demandé un engagement ferme de réservation pour 11 distributions minimum hors celle du 17/03.**

Règlement de la distribution optionnelle du 17/03 par un chèque à part.

. Les commandes de « paniers » ne sont pas modulables au cours de la saison.

. Les commandes de faisselles sont libres en nombre et en dates.

Les consommateurs peuvent souscrire plusieurs paniers de yaourts et/ou fromages dans leur contrat

Les chèques correspondant aux commandes bi-mensuelles seront remis à la tutrice au moment de l'engagement avec le présent contrat (**en 3 exemplaires**) ; ils seront remplis à l'ordre de la **productrice**, et encaissés au début de chaque mois. Il est demandé un chèque par mois au minimum.

Livraison bi-mensuelle les 1er et 3^e jeudis du mois à 18h30 à la ferme de François Touchet à Brain/Authion.

	Panier 6 Yaourts Nature, 5€	panier de fromages affinés, 6,50€	Récapitulatif prix et chèques	
11 réservations	5*11= 55€	6,50*11 = 71,50€		Dates de non distribution. 17/03 +
12 réservations	5€*12 = 60€	6,50€ *12= 78€		Date de non distribution
13 réservations	5€*13 = 65€	6,50€*13= 84,50€		

Indiquez ici vos choix de faisselle et de dates

Comman de libre	.17/03 option	.7/04	.21/04	.5/05	.19/05	.1/06 mercr	.16/06	.7/07	.21/07	.4/08	.18/08	.1/09	.15/09	Récapitulatif Prix et chèques
Faisselle 250g														
2,50 €														
Faisselle 400g														
3,50 €														

Période d'essai : Lors du premier engagement, le mois d'entrée sert de période d'essai quelle que soit la période d'entrée.

Nouvelle adhésion : Un nouvel adhérent peut entrer chaque mois. L'adhésion de 10€ à l'AMAP est obligatoire, elle concerne l'ensemble des activités.

Résiliation : Toute résiliation présentée avant le terme du présent contrat reste possible sous certaines conditions extrêmes prévues dans les statuts et sera étudiée par les membres du bureau.

Fait le : / / 2010

Signature de la productrice

Signature du "consom'acteur" :